

TRADUCTOLOGIE MORALE : NOUVEAU CHAMP AU SEIN DE LA TRADUCTOLOGIE ET NOTIONS Y RATTACHÉES

Rhéa HLEIHEL

Université Saint-Joseph de Beyrouth

Résumé

Dans le cadre du conditionnement positif du traducteur dans les zones de conflit et du développement des neurosciences morales, cet article explique la génération de la moralité dans le cerveau humain et son lien avec l'imagination et l'imaginaire. Comme les dilemmes moraux présentent des situations souvent inconcevables et irréalistes, il est supposé que la réflexion que ces dilemmes génèrent, associée à une application pratique sur le terrain, contribue au développement moral et intellectuel des traducteurs dans les zones de conflit et autres domaines élargis de la traduction. Cet article introduit d'abord la notion de l'imaginaire dans la résolution des problématiques auxquelles font face ces traducteurs, ainsi qu'une nouvelle notion à la discipline de la traduction et de la traductologie : la traductologie morale.

Mots-clés : cognition, éthique, prise de décision, traduction en zone de conflit, traductologie morale

Abstract

In the context of the positive conditioning of the translator in conflict zones and the development of moral neuroscience, this article explains the generation of morality in the human brain and its ties with the imagination and the imaginary. Since moral dilemmas present often inconceivable and unrealistic situations, it is assumed that the reflection that these dilemmas generate, combined with practical application in the field, contributes to the moral and intellectual development of translators in conflict zones and broader areas of translation. This article first introduces the notion of the imaginary in the resolution of problems faced by these translators, as well as a new notion to the discipline of translation and translation studies: moral translation studies.

Keywords: cognition, decisionmaking, ethics, moral translation studies, translation in conflict zones

INTRODUCTION

La moralit  en zone de conflit est jusque-l  sous-estim e dans le cursus universitaire. Encore, si on tape sur Google, *traductologie morale* ou *moral translation studies*, aucun r sultat n'est obtenu. Paradoxalement, la moralit  est une caract ristique tr s particuli re de la traductologie et renferme de nombreux b n fices multiplans, ralliant cognition, th orisation et neuroscience   la traductologie. Elle a de m me le potentiel de se d velopper en une science en bonne et due forme, int grale du domaine  largi de la traductologie. En 2019, nous avons examin  en d tail la moralit  en zone de conflit. Dans cet article, nous introduisons un n o-champ au domaine : la traductologie morale. Le cheminement pour y aboutir passe par l'imaginaire, les dilemmes moraux et la cognition, appuy s par des cas pratiques et r els.

Questions  thiques et morales d coulent de l'introspection de la neuropsychologie et de la psychanalyse pour un conditionnement positif du traducteur en zone de conflit. L'article  taye la notion de ce conditionnement, ainsi que la g n ration de la morale dans le cerveau de l'homme, entre autres   travers une analyse pouss e et appliqu e du dilemme du Trolley (Foot, 1967) ax e autour de la traductologie. *In lieu* de supposer que les dilemmes moraux pr sentent des situations inconcevables et irr alisables, nous pr supposons que la r flexion y g n r e, jointe   une application pratique sur le terrain, contribue   l' panouissement moral et intellectuel des traducteurs en zone de conflit. Ainsi, si nous supposons que le dilemme du Trolley est un sc nario d'invention enti rement humaine, puisqu'il est le produit de l'imagination, il en va de soi de sa r solution.

Cet article envisage d'examiner la symbiose rassemblant la mani re dont les traducteurs prennent leurs d cisions morales, o  elles sont g n r es dans leur cerveau, et quels sont les facteurs qui nourrissent ces d cisions. Facette nouvelle de la traductologie, la traductologie morale forme la continuit  de notre travail, et met la base d'un alliage entre sciences empiriques et philosophiques /hypoth tiques. Le but de cette discipline est d'explorer des champs non  labor s auparavant. Nous proposons de l' tudier pour la valeur scientifique qu'elle poss de et les informations scientifiques fond es y contenues, ainsi que pour la valeur ajout e qu'elle rapporte   la traductologie en tant que discipline  largie. Nous appelons, *in extensio*,   l'institution d'un laboratoire permettant de mener des exp riences plus approfondies, collaborant avec d'autres laboratoires interdisciplinaires.

Cet article comporte 4 sections-cl s : l'imagination humaine et l'empathie, les d cisions morales, la cognition morale et la traductologie morale, toutes appuy es par une cinqui me section o  figurent des cas r els rapportant la prise de d cisions morales par des traducteurs et interpr tes en zone de conflit.

1. RAPPORT IMAGINATION HUMAINE – EMPATHIE

Avant de procéder à présenter le rapport entre l'imagination humaine et l'empathie, il est de rigueur d'établir la différence entre l'imaginaire et l'imagination. En effet, l'imaginaire serait « ce qui n'existe qu'en imagination, qui est sans réalité », ou « produit, domaine de l'imagination » ; l'imagination serait la « faculté que possède l'esprit de former des images » (Petit Robert, entrées *imaginaire* et *imagination*, respectivement). Ainsi, l'imaginaire est-il un aboutissement *sine qua non* de l'imagination. Il est le contenu dans le contenant ; l'imaginaire est ce qui est imaginé. La décision morale, tant qu'elle est ancrée dans le cerveau du traducteur et, donc, immatérialisée et abstraite, relève du domaine de l'imaginaire car c'est à travers de l'imagination qu'elle est imaginée ; ainsi est-elle matérialisée quand elle est effectivement prise.

Dans notre travail sur la traduction en zone de conflit, à un moment donné, nous avons voulu mettre les étudiants face à la possibilité réelle de se trouver dans une zone de conflit. L'idée aurait été de leur faire croire qu'ils ont réellement été sélectionnés comme traducteurs recrutés pour servir dans un pays déchiqueté par la guerre (Hleihel, 2019). Tout un questionnaire ancré dans le contexte d'une entrevue réelle de recrutement, a été préparé, invoquant les droits de l'homme et posant des questions précises sur leur manière d'agir et leurs positions. Les étudiants allaient donc avoir primordialement recours à leur imagination. Nous remettons en question maintenant combien aurait-il été moral et éthique de les assujettir à ce genre de pression. En rétrospective, nous avons dû remettre en question la validité empirique de cette expérience primaire, dans une tentative d'étayer le concept de la cognition morale dans la traductologie. Nous avons usé de l'imagination pour créer un imaginaire sans obtenir ni imposer, l'aboutissement réel nécessaire à leur matérialisation. Cette matérialisation acquiesce la présence d'un *autre*, de par sa concrétisation, car son existence même incorpore cet autre dans le champ de son exécution. Par ailleurs, l'imagination est un don extrêmement prisé et n'est spécifique qu'à une seule espèce : le genre humain. Alors que l'espèce animale est dotée d'un instinct lui permettant de « sympathiser » avec son entourage, le genre humain est le seul à se projeter dans le futur, à espérer et à voir s'accomplir ses rêves. Mais nous ne pouvons pas imaginer l'expérience *des autres*. C'est dans cette optique qu'on ne confond pas *l'empathie* avec la faculté de l'imagination. L'empathie requiert catégoriquement l'imagination ; l'imagination en est une condition *sine qua non*. En effet, pour imaginer la souffrance d'autrui et se mettre à sa place, il est nécessaire de projeter la situation sur soi et de se demander : « Comment me serais-je senti aurais-je été à sa place ? » L'inverse n'est pas réciproque, mais génère des réflexions sur l'empathie en tant qu'aboutissement du processus d'imagination. Nous nouons ainsi le cercle imagination-empathie-imaginaire.

Ainsi, même si on apprend aux traducteurs à être invisibles et ne pas se montrer, le *je* prime dans le cas de l'empathie, et s'impose afin d'aboutir à

sympathiser avec l'autre. Cela  tant, l'imagination humaine, pour y revenir, engendre-t-elle deux situations distinctes et tr s extr mes : la confusion ou l'empathie. Nous basons notre affirmation sur le raisonnement ici- labor . De m me l'imagination rev t-elle ici une dimension morale. L'imagination morale a  t  d finie par Mark Johnson comme bien agir envers la bonne personne au bon moment (1993). La langue po tique du 19  si cle adopte le terme « imagination morale ». Un processus qui transforme l'imagination en cr ativit . « *To be greatly good, we must imagine* »,  crit Shelley (1840). « *All worthy things, all worthy deeds, all worthy thoughts, are works of art or of imagination* », liton dans la pr face   la po sie de William Blake,  crite par W. B. Yeats.

Inversement, l'imagination n'appelle pas n cessairement   l'empathie et la *moralit  ne requiert aucune imagination*.

2. DECISIONS MORALES : DILEMMES, SITUATIONS IMAGINAIRES ET REFLEXES NEURONAUX

Les d cisions morales firent l'objet de multitudes d' tudes et d'hypoth ses, l'une des plus c l bres  tant le dilemme du trolley, de Foot.

Selon Foot (1967), un trolley gagnant en acc l ration menace la vie de cinq employ s de la voie ferroviaire. Une possibilit  se pr sente au conducteur : ce dernier peut choisir de diverger le cours du trolley de mani re   ne tuer qu'un employ  seulement. Au fait, pour appliquer le principe du paradigme de Milgram (1974 ; 1973), si le trolley avait *vraiment* d rap , le conducteur ne serait pas tenu pour coupable de la mort des cinq employ s puisque ce serait le trolley qui aurait vir  de la voie. En somme, et quel que soit le raisonnement du conducteur, le r sultat est toujours le m me : que ce soit une ou cinq personnes, des innocents encourront la mort   cause d'une s rie d' v nements amenant   une prise de d cision d licate. Ces d cisions morales sont exacerb es par les dilemmes moraux, jonch s de possibilit s illimit es, assorties aux nombreuses personnalit s des individus.

Une parenth se scientifique s'impose ici : des activations dans l'aire de Brodmann ainsi que dans le cortex pr frontal ventrom dian furent enregistr es lors de la prise de d cisions morales positives. Des activations plus intenses furent not es dans des r gions sp cifiques du cortex pr frontal ventrom dian,   savoir le cortex pr frontal interne droit et le gyrus frontal m dial. C'est le processus qui diverge : par exemple, alors que le cortex pr frontal dorsolat ral soutient le raisonnement abstrait ainsi que l'ex cution de principes tr s explicites : « Tu ne devrais pas tuer », une autre r gion du cerveau active des r ponses assez alternatives : « Tenter le plus de bien possible / Causer le moins de mal possible » (Paxton & Greene, 2010 ; phrases entre guillemets propres   nous). Ceci ram ne   l'affirmation cihaut : les d cisions morales n'adoptent pas une seule mise en route : une multitude de possibilit s s'offrent selon les dispositions – ou *pr dispositions* – de

chacun. Cela étant, la neuropsychologie a prouvé que le jugement moral paraît déficitaire chez les personnes affichant un mauvais traitement des émotions (Mendez, Chen, Shapira, & Miller, 2005 ; Prinz, 2004 ; Young & Koenigs, 2007). Cela peut insinuer qu'un traducteur en zone de conflit affichant un manque d'empathie serait plus enclin à prendre des décisions morales non éthiques et dures que le traducteur qui exhibe une empathie envers autrui.

Cela étant, les informations ci-dessus ne signifient nullement que les jugements moraux sont restreints uniquement à des aires spécifiques du cerveau. Au-delà de la science concrète, la psychologie développementale et les recherches sur le comportement expliquent certaines capacités cognitives sociales qui ont de même une place dans le cerveau (Baird & Astington, 2004 ; Cushman, 2008 ; Knobe, 2005 ; Woolfolk, Doris, & Darley, 2006) et, donc... leur mot à dire. Young et Dungan baptisent cet ensemble le « cerveau social » (2011) : le carrefour temporo-pariétal droit joue un rôle dans le décodage de l'état mental de l'individu qui prend une décision au moment de la prendre ; la manière avec laquelle cet individu prend cette décision ; et, le recul par rapport à son jugement moral, autrement dit, le questionnement, la mise en doute ou la justification d'un jugement moral. Nous y ajoutons une composante : l'imagination morale renforcée, pour les traducteurs en zone de conflit, par la traductologie morale.

Les dilemmes moraux pointent aux divergences conceptuelles qui dominent l'intuition morale de tout individu et corroborent que la morale est universelle ; le jugement moral est personnel. C'est-à-dire, l'on convient unanimement que la morale stipule de ne pas tuer, voler, préférer des propos diffamatoires contre son prochain, etc. Cependant, la manière dont – comment – tout un chacun perçoit la morale dans un espace et un temps donnés diverge catégoriquement de la règle noble et puriste. Le traducteur apprend qu'il doit respecter la neutralité en zone de conflit : la neutralité est donc cette règle morale universelle ; comment tel interprète l'applique, cela relève du domaine du personnel. Dans cette même optique, il est juste – pas incorrect – de supposer que l'homme responsable de tirer le levier, dans le dilemme de Foot, n'existe pas de prime abord. Poussé plus loin, il n'est pas illogique de supposer que le dilemme du Trolley n'a jamais et n'aura probablement jamais lieu.

Les philosophes ont recours à des dilemmes imaginaires, parfois réels, pour sous-estimer une idée scientifique. Puis, là où quelque sceptique argue que l'argumentation ci-haut entamée renferme des informations superflues, il est de pertinence et de rigueur de spécifier que toutes ces actions ont lieu entre 200 et 50 *millisecondes* (Filevich & al., 2013), resurgissant à la surface sous forme de déformations linguistiques, décisions non éthiques et /ou comportements moralement questionnables. En d'autres termes, même si la science penche plutôt vers des explications simplifiées, cela ne signifie

aucunement que les concepts qu'elle explique sont simples ou superficiels. Ces actions ne sont pas aussi simplistes qu'elles ne paraissent et appellent souvent à une chaîne de réactions liées à l'intuition, l'émotion, la raison et la cognition. Ainsi, réfléchir sur des situations purement imaginaires induit des confusions dans l'esprit de la personne. Comme ces réflexions sont d'abord générées dans le cerveau de l'homme, il en est déduit qu'elles sont le produit de son imagination. Quand les antécédents manquent, il existe un besoin de créer – dans le sens *être créatif* –, mais une fois un antécédent établi à travers un cas réellement posé, il est plus fondé de se baser sur ce cas réel.

3. TRADUCTION EN ZONE DE CONFLIT : LA COGNITION MORALE SEULE N'EXISTE PAS

Il a été établi que toute action est libre d'une exécution immédiate (Shadlen & Gold, 2004). Toute action s'engendre dans un précédent, une expérience antérieure, des compétences cognitives jusqu'à l'anticipation de ce que le futur peut amener, d'où l'essentiel recours à l'imagination. Dans ce contexte, il est possible et même envisageable que l'interprète se situant en zone de conflit puisse réorienter ces actions et ce, en réorientant sa pensée.

Ainsi existerait-il par ailleurs des antécédents neuronaux de la liberté de prise de décision, en anglais *precursors* (Filevich & al., 2013, 1), ce qui revient à dire qu'ils seraient bel et bien ancrés dans le cerveau. Le but de ces études est d'étudier les réponses comportementales. Cependant est-il de rigueur de noter le terme en anglais : *behavioral response*. Ainsi, pour ceux qui disent qu'il est mal placé d'employer le terme *conditionnement*, mentionné en introduction et dans le résumé liminaire, c'est dans ce contexte que l'emploi du terme *behavioral* est à souligner, issu donc – et naturellement – du béhaviorisme, et qu'emploient les scientifiques eux-mêmes et ce, afin de décrire des procédures neuronales de recollection du comportement, nommées ici *antécédents* – en parfaite harmonie avec l'approche judiciaire du terme. Cela rapproche l'idée évoquée dans les paragraphes antérieurs : un défaut d'antécédent exige le besoin de créer, les cas réels ne supposent plus cette imagination créative. Parallèlement, parole et pensée ont fait l'objet de théories, philosophies et problématiques. En matière de dilemmes moraux, et dans le cadre de cet article, nous remplaçons la parole par l'inhibition de l'action, liée à l'inhibition de la pensée – hypothèse qui reste dans le domaine du *très-hypothétique*.

Compte tenu de toutes les informations ci-haut listées, il est absurde et très simpliste de restreindre les décisions morales à des processus purement neurologiques, comme si ces décisions s'avèrent mathématiques, sujettes à des calculs numériques ou à des computations digitales. Cela revient à éliminer le côté humain, l'esprit de la personne – dans le sens philosophique du terme. Au lieu de prendre le cerveau en tant qu'entité morale *per se*, il est plutôt question d'un cerveau émotionnellement et socialement engagé

durant la prise de décision cognitive et morale, ce qui appelle encore une fois à l'imagination morale. Cette affirmation ne va pas à l'encontre de la logique, puisque tout jugement moral et cognitif fait appel à l'émotion lors de son processus et, ce, quelle que soit la nature de ses jugements : personnelle ou impersonnelle (Greene, Nystrom, Engell, Darley, & Cohen, 2004 ; Greene & Haidt, 2002).

Pour ainsi dire, le cerveau englobe toute une entité morale complexe puisque la cognition morale dépend largement de capacités morales compliquées et occuperait une place bien menue dans le cerveau. Il n'y aurait donc pas des cerveaux distincts pour les questions morales, sociales ou cognitives, comme si chacune opérait seule. Sinon, il existe *un* cerveau – unique, exclusif – qui joint ces entités et les emploie conjointement, parallèlement. Les décisions et jugements moraux sont de loin plus compliqués pour les emprisonner dans des aires « carrées », et la manière de traiter ces décisions et jugements et d'y aboutir est certainement plus élaborée que les computations qui tentent de les expliquer. En effet, les neuropsychologues peinent à clarifier pourquoi les décisions morales sont qualifiées comme telles (Kelly, Stich, Haley, Eng, & Fessler, 2007 ; Sinnott-Armstrong, 2007 ; Nichols, 2002 ; Turiel, 1983) : par exemple, un acte immoral conserve son caractère même si une autorité le considère ou le rend légitime ; un vol reste un vol même si l'acte a été perpétré pour une raison justifiable : subvenir aux besoins de sa famille, tenter en vain de se débrouiller un travail qui permet de se nourrir ; un meurtre demeure un meurtre même si la personne que l'on souhaite tuer est Adolf Hitler en personne ; omettre des éléments d'une traduction dans le contexte de la zone de guerre reste une omission même lorsque l'interprète y recourt pour éviter certains problèmes liés à la situation quoi que l'issue en reste inconnue ou altérée à cause de cette omission ; qu'un interprète maltraite un prisonnier demeure un acte négatif quand bien même ce prisonnier soit un meurtrier, prisonnier de guerre ou terroriste.

Cela étant, ce qui est à souligner de toutes les informations qui précèdent, est loin de noter uniquement les considérations et répercussions neuropsychologiques, neuroéthiques et neurocognitives opérant lors de la prise de décision englobant un jugement moral. En effet, avant de procéder à localiser la moralité dans le cerveau humain, il est de rigueur d'en avancer d'abord une définition plus précise que celle dont on dispose d'ores et déjà (Sinnott-Armstrong, 2007). La notion de la localisation de la moralité dans le cerveau sert à démontrer que toute réaction aurait une place dans un circuit neuronal, une sorte de signature propre. Toutefois, il s'avère erroné de réduire la moralité à des processus du type circuit A-B, où A est un point de départ et B, d'arrivée. Il est de rigueur de pointer plutôt vers le lieu de recherche, là où les défis sont engendrés.

4. TRADUCTOLOGIE MORALE

Eu  gard aux informations d j  nonc es, philosophie et psychologie   elles seules ne fournissent pas d'amples explications scientifiques   la cognition morale et par cons quent,   la traductologie morale. En zone de conflit, les r actions dites rapides ou lentes (Filevich et al., 2013 ; Kahneman, 2011) se manifestent dans des cas o  les d cisions sont intuitives, spontan es, ou bien fond es et pens es, respectivement. Cependant, ces r actions en leurs deux facettes s'enchev trent intimement dans le v cu de la personne, ses convictions religieuses,  thiques et morales, ainsi que dans leur mani re de se projeter dans le futur. Elles sont de m me extr mement d pendantes du contexte et de la situation, ainsi que de l'espace et du temps dans le cadre desquelles elles sont engendr es et provoqu es. Ainsi exercent-elles un impact sur la prise de d cision de la personne en question.

L'exemple phare de la traduction est s rement la neutralit , en particulier en zone de conflit.

Nous avons, dans notre travail pr alable (2019) abord  en particulier la zone de conflit, et avons abouti   la conclusion que la zone de guerre ne se limite pas aux zones qu'affligent les conflits arm s : elle s' tend et rassemble les lieux o  retentissent et se font sentir les r percussions et cons quences fatales de la guerre, et inclut,   titre d'exemple, les missions de s lection de r fugi s et les camps de r fugi s. Au-del  de ces zones tant physiques qu'abstraites, en existent d'autres, faisant de m me appel   l'imagination morale.   juste titre d'exemple, sont cit es : les cours de justice, les h pitaux, les postes de police, les missions diplomatiques, o  un interpr te /traducteur est appel    traduire pour faire passer un message.

Toutefois, la traductologie morale n'est pas n cessairement g n r e dans un environnement dangereux. Elle requiert tout simplement un acte de traduction, d pendant d'un milieu et d'une situation donn s. Elle se penche sur une d cision, un facteur et un proc d  en cours lors de l'acte de traduction au sein d'un contexte bien pr cis. Elle analyse   titre d'exemple tr s simpliste la raison pour laquelle un traducteur ne relit pas son texte post-traduction, ou a recours   la traduction sur internet pour acc l rer son rendu. Elle questionne les r actions des traducteurs quand un tarif leur est propos , et la qualit  de leur traduction selon qu'ils soient convaincus ou non de ce tarif. Par exemple, un traducteur dans le besoin accepte de traduire un document pour un tarif jug  moindre. Il pense : « J'ai besoin de ce travail », accepte la proposition mais son rendu est d plorable. Aurait-il agi moralement et  thiquement ?

La traductologie morale fonde des pr c dents sur une multitude de plans pour aider les traducteurs   choisir le choix le plus moral possible. Son premier but, par ailleurs, est de les  duquer sur leurs b tisses internes et le mode de fonctionnement de leur cerveau. Elle offre une perspicacit  quant aux divergences des d cisions prises par un traducteur, qu'un autre rejettera

et qu'un troisième cogitera longuement. Cette discipline est très vaste et offre un champ nouveau et une matière énorme à exploiter et à mettre au profit de la discipline-mère, la traductologie.

Le but de la traductologie morale est, entre autres et quelque part, d'élucider le mystère de ces facteurs qui poussent un traducteur à opter pour une décision sans une autre, tout en élaborant l'aspect « câblé », *hard-wired* de l'humain, selon Gazzaniga (2005). Pour ce faire, il s'agit de délimiter la situation par un contexte de caractéristiques particulières à cette situation afin d'en déduire comment ces caractéristiques influencent la prise d'une décision morale (Haidt, 2001 ; Pizarro, 2000).

C'est ce que nous espérons accomplir et démarrer à partir de cet article. Nous mettons les bases pour un champ nouveau de la traductologie, sans marginaliser la possibilité que ce soit une éventuelle tentative sans aboutissement – mais, sans évincer d'autre part, la possibilité que ce soit une éventuelle recherche concluante.

5. CAS RÉELS :

En 2019, nous avons procédé à des entretiens avec des traducteurs et interprètes ayant opéré en zone de conflit. Ces entretiens figurent en annexe au manuscrit original et, pour simplifier la tâche de localisation, seuls les numéros de ligne renvoyant aux références intertexte sont retenus.

L'Interprète T2, ayant servi dans le sud qu'avaient occupé les Israéliens, démarquait ceux qu'il considérait comme authentiques d'autres, traîtres : « comme *nous*, *nous* qui sommes vraiment *nous* » (l.142-143). « Pourquoi je hais Lahd. Je les hais. Je hais l'Israélien, mon ennemi, c'est sûr. Je veux dire je hais l'Israélien comme ça (mimique une ouverture avec le pouce et l'index), mais Lahd (mimique une plus grande ouverte). On sait que l'Israélien est un ennemi » (l.277-279).

L'entretien avec l'Interprète T3 démontre que certaines personnes perçoivent plus que deux issues à un dilemme, et parfois créent leur propre solution, ce qui revient à affirmer que le jugement moral est une notion très personnelle, émanant de la composition psychique, neuronale et environnementale du traducteur.

L'entretien avec l'Interprète T4, d'origine syrienne ayant servi au Liban auprès des réfugiés syriens, démontre que la neutralité en zone de conflit est toujours teintée d'un élément circonstanciel, une sorte de balance de compensation : un officier serait « méchant », mais le réfugié serait « effronté », et vice versa (l.227-229) ; toutefois, il n'est jamais question de neutralité dans le sens absolu du terme. Ainsi, la traductrice avait-elle intentionnellement omis de traduire des propos ou d'en étayer d'autres, afin de venir en assistance aux réfugiés.

Maintes conclusions sont tir es de l'entretien avec l'Interpr ete X quant aux dangers imminents et les d ecisions morales que prennent les traducteurs et interpr etes travaillant en zone de conflit. En outre, cet entretien v erifie la notion d'inhibition intentionnelle telle qu' enonc ee par Filevich (& al., 2012), en ce qu'il aurait pu s'enfuir mais esquiva – ou *inhiba* – une action que certains auraient jug ee l egitime. L'interpr ete X prit une d ecision morale par excellence en d ecidant de rester aux c ot es de la d el egation canadienne m eme quand un h elicopt ere isra elien braqua ses armes  a feu contre eux (I.6-8). Cependant, il ne l' evoque pas comme  etant un exploit, mais comme  etant une sorte de *devoir naturel*. Il avoue la peur qu'il ressentit, trois fois : « It was really very very very scary ; It was really very scary ; It was really very scary » (I.9-11).

Comment  evaluer les actes des interpr etes ci-haut cit es ? Est-ce que l'acte de l'Interpr ete X est un acte de courage ? O u est la neutralit e de l'Interpr ete T2 ? Le comportement de l'Interpr ete T4  etait-il  ethique ? Et comment proc eder  a comparer ces 4 cas, s'il y a lieu de le faire ?

L'imagination engendrerait l'imaginaire, les deux divergeant du r eel au sens psychanalytique du terme – plus pratiquement, de la r ealit e. C'est  a travers l'imagination que l'imaginaire est cr ee, qu'il accouche, nouveaut e, exotisme, in edit. La question morale ici ne rel eve pas des actes de ces interpr etes, mais de l'enseignant ou du chercheur : nous penchons-nous en faveur d'un comportement aux d epens d'autres ? Sur quoi les enseignants en traductologie fondent leurs opinions : sur des th eories bien fond ees ou sur l'imaginaire ? Et quand nous nous retrouvons face  a une situation o u nous sommes confront es  a des preuves que notre jugement moral n'a plus de raison d' etre, quelle position adoptons-nous ? En guise d'exemple concret, s'il est d emontr e que le concept de neutralit e absolue est irr ealiste et impraticable, serions-nous pr et  a modifier le cursus afin de dispenser un enseignement qui contribue  a une meilleure compr ehension des dilemmes moraux et d'un comportement am elior e sur le terrain ? Est-ce que la th eorisation en mati ere de traduction exige du traducteur un engagement dont il est incapable de supporter ? Sommes-nous r eellement empathiques quand ce genre d'obligation ?

CONCLUSION

L'imagination morale est une notion fondamentale du caractère humain – de *l'humain*, tout court. Un humain épanoui serait celui qui prend des décisions conformes à la morale, pour le bien d'autrui ou, au moins, ayant à l'esprit le bien d'autrui. Mais, par-dessus tout, un humain épanoui serait celui qui le fait non parce qu'il y a été instruit, mais parce qu'il en est convaincu : il a donc recours à la faculté de libre-arbitre pour le bien. Cela va sans dire que le libre-arbitre doit cependant être « éclairé » et éduqué, d'où l'importance du conditionnement que nous préconisons.

Pour lier le tout, les dilemmes moraux existent pour pousser l'homme à penser aux répercussions et conséquences de ses actions sur la vie des autres. Quant à l'imagination morale, elle permet aux humains de développer l'empathie nécessaire à la compassion avec autrui. Il est probable que les dilemmes moraux ressortent de l'imagination morale, car engendrés par le désir de comprendre la nature et la pensée humaine. Dans la zone de conflit physique, il est impossible de fonder une recherche sur l'imaginaire, mais sur des cas bien réels qui constituent des précédents pour les traducteurs et interprètes postulant pour travailler en zone de guerre.

Nous avons tenté de bâtir un pont entre les sciences dures et la traductologie, considérée comme une science douce. Dans le présent article, nous tentons de former un chemin ralliant les neurosciences y inclus leurs branches morales afin d'enrichir la traductologie. C'est de là où le concept de traductologie morale est né. Si la cognition morale existe, rien n'empêche que la traduction morale existe, vu que la traductologie intègre le domaine de la cognition. Si la cognition morale rajoute de la valeur à la compréhension de la prise de décisions morales et le processus qui amène finalement à ces décisions particulières, il n'est pas anodin qu'elle renferme des bénéfices au niveau pédagogique. Cet apprentissage ne saura avoir lieu que sur les bancs universitaires, où on inculquera au traducteur une certaine méthodologie de penser qui orientera ses décisions lorsqu'il subira, ou s'il subissait, une tension extrême le poussant à agir contre les valeurs humaines. Cet apprentissage détient parallèlement le potentiel, dans ses répercussions à long terme, d'esquiver les échecs moraux dans la zone de conflit où dans les zones où se font ressentir les conséquences de la zone de conflit. Pour conclure sur une note positive, l'argumentation qu'élabore cet article menace-t-elle les penseurs philosophiques en traductologie ? Non, les deux sciences iront *quasi*-toujours main dans la main, et la philosophie peut largement bénéficier du pouvoir explicatif des neurosciences.

Dans l'introduction, nous évoquons la traductologie morale comme nouvelle discipline de recherche. Le développement de cet article renferme la réflexion sur les éléments qui poussent à créer ce champ. Ici, il ne s'agit pas des valeurs éthiques et morales qui doivent constituer traductologie

morale car ces valeurs forment les principes de la morale tout court. « Il est simplement possible de remplacer le traducteur ou l'interpr te dont il est question par n'importe quel autre  tre faisant face   un dilemme similaire et l'analyse se fera toujours au niveau de la morale et non pas au niveau de la traductologie morale ». Il s'agit plut t ici de tout un champ rassemblant cognition, psychanalyse, moralit , neuro thique, traduction, prise de d cision et leur symbiose, pour  voquer le terme de la toute premi re phrase de cet article. Voil  ce qu'est la traductologie morale. Elle m rite d' tre  tudi e pour ce qu'elle associe.

RÉFÉRENCES

- Le Petit Robert de la Langue Française, 2020. Date de parution : juin 2019.
- Baird, J. A., & Astington, J. W. (2004). "The role of mental state understanding in the development of moral cognition and moral action." *New Directions for Child and Adolescent Development*, 103, 37-49.
- Cushman, F. (2008). "Crime and punishment: Distinguishing the roles of causal and intentional analysis in moral judgment." *Cognition*, 108(2), 353-380.
- Filevich, E., Kühn, S., Haggard, P. (2013). "There Is No Free Won't: Antecedent Brain Activity Predicts Decisions to Inhibit." *PLoS ONE* 8(2): e53053. DOI: 10.1371/journal.pone.0053053
- Filevich, E., Kühn, S., Haggard, P. (2012). "Intentional inhibition in human action: The power of 'no' ", in *Neuroscience and Behavioral Reviews*, 36(4), 1107-1118.
- Foot, P., (1967). *The Problem of Abortion and the Doctrine of the Double Effect* in *Virtues and Vices*. [Article is taken from: Oxford:] Basil Blackwell, 1978. Originally appeared in the *Oxford Review*, Number 5.
- Gazzaniga, M. (2005). *The ethical brain*. New York: Dana Press.
- Greene, J. D. & Haidt, J. (2002). "How (and where) does moral judgment work?" *Trends in Cognitive Science*, 6, 517–523.
- Greene, J. D., Nystrom, L. E., Engell, A. D., Darley, J. M. & Cohen, J. D. (2004). "The neural bases of cognitive conflict and control in moral judgment." *Neuron*, 44, 389-400.
- Haidt, J. (2001). "The emotional dog and its rational tail: A social intuitionist approach to moral judgment." *Psychological Review*, 108, 814-834.
- Hleihel, R. (2019). La traduction en zone de guerre : une introspection de la neuropsychologie et de la psychanalyse vers un conditionnement positif du traducteur en zone de conflit, et les questions éthiques qui en découlent. Unpublished doctoral dissertation. Saint-Joseph University, Lebanon.
- Johson, M. (1993). *Moral Imagination: Implications of Cognitive Science for Ethics*, University of Chicago Press.
- Kahneman, D. (2011). *Thinking, fast and slow* (1st ed.). New York: Farrar, Straus and Giroux.
- Kelly, D., Stich, S., Haley, K., Eng, S., & Fessler, D., (2007). "Harm, affect, and the moral/conventional distinction." *Mind and Language*, 22(2), 117-131.

- Knobe, J., (2005). "Theory of mind and moral cognition: Exploring the connections." *Trends in Cognitive Sciences*, 9, 357-359.
- Mendez, M., Chen, A., Shapira, J., & Miller, B., (2005). "Acquired sociopathy and frontotemporal dementia." *Dementia and Geriatric Cognitive Disorders*, 20(2-3), 99-104.
- Milgram, S. (1974). *Obedience to authority: An experimental view*. New York: Harper & Row.
- Milgram, S. (1973, December). The Perils of Obedience. *Harper's Magazine*, 247(1483), 62-77.
- Nichols, S., (2002). "Norms with feeling: Toward a psychological account of moral judgment." *Cognition*, 84, 221-236.
- Paxton, J. M., & Greene, J., (2010). "Moral reasoning: Hints and allegations." *Topics in Cognitive Science*, 2, 511-527.
- Pizarro, D. (2000). Nothing more than feelings? The role of emotions in moral judgment. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 30(4), 355.
- Prinz, J. J., (2004). *Gut reactions*. New York, NY: Oxford University Press.
- Shelley, P. B., (1840). "Defense of Poetry". *Essays, Letters from Abroad, Translations and Fragments*. In two volumes. Edited by Mary Shelley. London: Edward Moxon [1839].
- Sinnott-Armstrong, W., (2007). "Is moral phenomenology unified?" *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 7, 85-97.
- Turiel, E., (1983). *The development of social knowledge: Morality and convention*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Woolfolk, R. L., Doris, J. M., & Darley, J. M., (2006). "Identification, situational constraint, and social cognition: Studies in the attribution of moral responsibility." *Cognition*, 100(2), 283-301.
- Yeats W. B., (1893), Preface (c. 1892) to *The Works of William Blake: Poetic, Symbolic, and Critical*, ed. Edwin J. Ellis and W. B. Yeats, 3 vols.
- Young, L. & Dungan, J. A., (2011). "Where in the brain is morality? Everywhere and maybe nowhere". *Social Neuroscience*, 7, 1-10 10.1080/17470919.2011.569146 [PubMed].
- Young, L. & Koenigs, M., (2007). "Investigating emotion in moral cognition: A review of evidence from functional neuroimaging and neuropsychology." *British Medical Bulletin*, 84, 69-79.

LECTURES SUPPLÉMENTAIRES :

Awad, E., Dsouza, S., Kim, R., Schulz, J., Henrich, J., Shariff, A., Bonnefon, J.-F. et Rahwan, I., (2018, October). The Moral Machine experiment. *Nature*, 563(7729), 59-64. doi:10.1038/s41586-018-0637-6. PMID 30356211. Retrieved 8 November 2018.

Bauman, C. W., McGraw, A. P., Bartels, D. M., Warren, C. (2014, September). Revisiting External Validity: Concerns about Trolley Problems and Other Sacrificial Dilemmas in Moral Psychology. *Social and Personality Psychology Compass*, 8(9), 536-554. DOI: 10.1111/spc3.12131.

Singer P. (2005). Ethics and Intuitions. *The Journal of Ethics*, 9(3/4), 331-352.

Valdesolo, P. & DeSteno, D. (2006). Manipulations of Emotional Context Shape Moral Judgment. *Psychological Science*. 17(6), 476-477. doi:10.1111/j.1467-9280.2006.01731.x. ISSN 0956-7976. PMID 16771796.